

ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le 3 juillet 2023 à 19 h,
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023;
4. Affaires relevant du procès-verbal;
5. Adoption des comptes au 28 juin 2023;
6. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
7. Dépôt rapport revenus-dépenses;
8. Rapport du directeur du Service incendie;
9. Rapport du directeur des travaux publics;
10. Rapport du directeur des loisirs;
11. Rapport du directeur de l'urbanisme;
12. Période de questions;
13. Autorisation paiement de comptes période estivale;
14. Association du Lac Perreault – Remboursement végétaux revitalisation des bandes riveraines;
15. Paiement de facture DG3A Architectes;
16. Paiement de facture Entreprises Rivard et frères;
17. Paiement de facture Stantec Experts-conseil Ltée;
18. Demande de couverture supplémentaire de risques modifiant la police d'assurances;
19. Modifications des tarifs de location de salles et de la glace;
20. Programmes d'assurances des OBNL – Association des riverains du Lac Blanc;
21. Soumission Asphalte St-Ubalde inc. – Travaux de pavage côte du rang Saint-Alphonse;
22. Report du paiement du loyer mensuel de la Garderie coopérative de solidarité de Saint-Ubalde;
23. Demande d'honoraires supplémentaires pour la surveillance de chantier horaire – Stantec;
24. Boulevard Chabot : Augmentation des coûts mandat de conception;
25. Augmentation de la fréquence de la collecte des ordures aux conteneurs du Lac Blanc;

26. Placement du montant d'argent correspondant à l'indemnisation reçue à la suite de l'incendie de la caserne;
27. Soumission de Québec Système contrôle pour la barrière au débarcadère du Lac Blanc;
28. Adoption du règlement numéro 135-28-1 modifiant le règlement numéro 135-28 fixant le taux de taxes foncières et spéciales 2023;
29. Varia;
30. Correspondance;
31. Période de questions;
32. Certificat de disponibilité;
33. Fin de la séance.